

Mythe 9. La démocratie signifie la liberté et la tolérance

écrit par Coriolis | 12 janvier 2019



La révolte des Gilets Jaunes nous conduit à nous interroger sur le fonctionnement de la démocratie. En caricaturant un peu, on peut dire que dans une démocratie, sur 100 personnes, 51 imposent leur vision des choses, voire leur dictature, aux 49 autres. En réalité, c'est beaucoup moins, puisqu'il y a beaucoup d'absentions ou de votes blancs. Dans la Macronie, ça serait plutôt 25 qui oppriment les 75 autres.

Vous avez déjà pu lire les mythes 5, 6, 7 et 8 du livre « Dépasser la démocratie ». Écrit par Frank Karsten et Karel Beckman,

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/22/depasser-la-democratie-restaurer-la-propriete-privee-pour-mettre-fin-aux-depenses-effrenees-des-etats/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/27/la-democratie-necessaire-pour-assurer-une-juste-distribution-des-richesses-cest-un-mythe/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/30/mythe-7-la-democr>

[atie-serait-necessaire-pour-vivre-tous-en-harmonie/](#)

<http://resistancerepublicaine.com/2019/01/02/mythe-8-la-democratie-est-necessaire-pour-creer-un-sentiment-de-communaute/>

Voici un nouveau mythe de la démocratie, le mythe 9. Attention, ça décoiffe et certaines remarques des auteurs vont faire tousser les lecteurs de RR. Lisez quand même jusqu'au bout. De la confrontation des idées entre personnes raisonnables et ouvertes d'esprit naissent les solutions.

De toute façon, ce qui arrive en France depuis quelques mois est l'aboutissement d'un long processus de dégradation. On n'en sortira pas sans innover, sans sortir du cadre, sans brainstorming. Il faut tout remettre en cause, tout remettre à plat, renverser la table. En France, on ne souffre pas d'un excès de libéralisme, encore moins d'ultra-libéralisme, mais on crève d'ultra-socialisme et d'ultra-étatisme.

On peut comparer la situation actuelle à un séisme. Lors d'un séisme, les contraintes (au sens résistance des matériaux) qui se sont accumulées au fil du temps finissent par se libérer brutalement. De même, les dérives, compromissions, petits arrangements crapuleux, laxisme, déni de la réalité, angélisme, lâcheté des politicards... qui se sont accumulés au fil des années ont fini par la révolte des GJ que l'on constate. Croire que la situation pré GJ aurait pu durer indéfiniment aurait été bien naïf.

L'une des pistes pour sortir de cette crise : et si on essayait la subsidiarité ? Voir article intéressant ici :

https://www.contrepoints.org/2019/01/03/333810-gilets-jaunes-comment-restaurer-la-confiance-politique?utm_source=Newsletter+Contrepoints&utm_campaign=ac5a708dc4-

[Newsletter_auto_Mailchimp&utm_medium=email&utm_term=0_865f2d37b0-ac5a708dc4-114119837&mc_cid=ac5a708dc4&mc_eid=b303eb2f2e](https://www.contrepoints.org/2019/01/03/333810-gilets-jaunes-comment-restaurer-la-confiance-politique?utm_source=Newsletter+Contrepoints&utm_campaign=ac5a708dc4-Newsletter_auto_Mailchimp&utm_medium=email&utm_term=0_865f2d37b0-ac5a708dc4-114119837&mc_cid=ac5a708dc4&mc_eid=b303eb2f2e)

Note de Christine Tasin

Cela commence très mal, je trouve que l'article de contrepoints donné en lien est une horreur, comme les solutions qu'il prône. On ne va pas faire une analyse de texte, juste s'arrêter sur les premières lignes.

La commune est l'élément central de cette proposition car elle est le lieu où tout se joue. Pour ce faire il s'agit de restaurer le vieux principe de liberté communale en laissant à ses habitants la possibilité de décider entièrement de son organisation, missions et moyens. Ainsi, chaque commune pourra préférer la démocratie directe, avoir sa propre constitution, un conseil fonctionnant par consensus, un maire, etc. Il y a 36 000 communes, il pourrait y avoir 36 000 constitutions avec des élections à différentes échéances.

-Tout résident depuis au moins un an et payant un quelconque impôt local doit pouvoir participer au vote

Comment peut-on imaginer qu'il suffise de résider dans une commune pour devenir citoyen et électeur ? N'importe quel migrant étranger vivant dans un village un an pouvant décider de la façon dont le village va être relié au réseau d'eau et de téléphone, décider de l'accueil des clandestins ?

Et cela au moment où le communautarisme sévit partout ? Les musulmans majoritaires pourront donc décider de la non mixité à l'école, aux concerts...

Coriolis

Mythe 9. La démocratie signifie la liberté et la tolérance

L'un des mythes les plus tenaces au sujet de la démocratie est qu'elle est la même chose que « la liberté ». Pour beaucoup de gens, la liberté va de pair avec la démocratie comme les étoiles vont de pair avec la lune. Mais en fait, la liberté et la démocratie sont des opposés. Dans une démocratie, chacun doit se soumettre aux décisions

du gouvernement. Le fait que le gouvernement soit élu par la majorité est sans importance. La contrainte est la contrainte, qu'elle soit exercée par la majorité ou par un souverain unique.

Dans notre démocratie, on ne peut pas échapper aux décisions prises par le gouvernement. Si vous n'obéissez pas, vous serez passible d'une amende, et si vous refusez de payer l'amende, vous finirez en prison. C'est aussi simple que cela. Essayez de ne pas payer une contravention. Ou vos impôts. En ce sens, il n'y a aucune différence fondamentale entre une démocratie et une dictature. Pour quelqu'un comme Aristote, qui a vécu à une époque où la démocratie n'avait pas encore été sanctifiée, c'était quelque chose d'évident. Il a écrit : « *la démocratie illimitée est, tout comme l'oligarchie, une tyrannie répartie sur un grand nombre de personnes.* »

La liberté signifie que vous n'avez pas à faire ce que la majorité de vos semblables veut que vous fassiez, mais que vous pouvez décider pour vous-même. Comme l'économiste John T. Wenders l'a dit, « *il y a une différence entre la démocratie et la liberté. La liberté ne peut pas être appréhendée par la possibilité de voter, mais par le nombre de décisions sur lesquelles nous ne votons pas.* »

Ce nombre est très limité dans une démocratie. Notre démocratie ne nous a pas apporté la liberté, mais le contraire. Le gouvernement a adopté des lois innombrables qui rendent impossibles de nombreuses relations et interactions sociales volontaires. Locataires et propriétaires ne sont pas libres de conclure des contrats de la façon dont ils l'entendent ; employeurs et employés ne sont pas libres de s'entendre sur les salaires et les conditions de travail qu'ils souhaitent ; médecins et patients ne sont pas autorisés à décider librement quels traitements ou médicaments ils utiliseront ; les écoles ne sont pas libres d'enseigner ce qu'elles veulent ; les citoyens ne sont pas autorisés à « discriminer » ; les entreprises ne sont pas autorisées à embaucher qui ils veulent ; les gens ne sont pas libres de s'engager dans n'importe quelle profession ; dans de nombreux pays les partis politiques doivent autoriser des candidates féminines à se présenter ; les établissements scolaires sont soumis à des quotas raciaux, et la liste continue. Tout cela n'a rien à voir avec la liberté. Pourquoi les gens n'auraient pas le droit de signer

tout type de contrat ou de donner leur accord à ce qu'ils veulent ?

Pourquoi d'autres ont-ils leur mot à dire dans des accords pour lesquels ils ne sont pas partie prenante ?

Les lois qui interfèrent dans la liberté des gens à conclure des accords volontaires peuvent bénéficier à certains groupes, mais ils nuisent inévitablement à d'autres. La loi sur le salaire minimum bénéficie à certains travailleurs, mais elle désavantage les gens qui sont moins productifs que le niveau du salaire minimum. Ces personnes deviennent trop coûteuses pour être embauchées et sont donc laissées sans emploi.

De même, les lois qui protègent les personnes contre le licenciement peuvent bénéficier à certaines personnes, mais elles dés-incident les employeurs à embaucher de nouvelles personnes. Plus le droit du travail est rigide, plus les employeurs ont raison de craindre d'être coincés avec des gens dont ils ne peuvent pas se séparer lorsque la situation de leur entreprise les force à le faire. Il en résulte qu'ils embauchent moins de personnes que ce qui aurait été possible, même quand les temps sont bons. Encore une fois, cela a tendance à désavantager en particulier les gens peu qualifiés. Dans le même temps, le taux de chômage élevé qui en résulte rend les gens qui ont un emploi anxieux face au changement de carrière.

De la même façon, les lois de contrôle des loyers profitent aux locataires actuels, mais découragent les propriétaires d'une maison de louer des logements et les investisseurs de développer des projets immobiliers. Ces lois conduisent ainsi à une pénurie de logements et à la hausse des loyers, et désavantagent les personnes qui recherchent un endroit pour vivre.

Ou considérez les lois qui définissent les normes minimales pour les produits et services. Ne bénéficient-elles pas à tout le monde ? Eh bien, non. L'inconvénient de ces lois est qu'elles limitent l'offre fournie, réduisent les choix des consommateurs et augmentent les prix (donc, encore une fois, elles pénalisent surtout les pauvres). Par exemple, les lois imposant des normes de sécurité pour les voitures font grimper les prix des voitures et les rendent inabordable pour

les groupes à revenu plus faible, qui ne peuvent pas décider pour eux-mêmes des risques qu'ils acceptent de prendre sur la route.

Pour voir pourquoi ces réglementations « protectrices » présentent des inconvénients graves, imaginez que le gouvernement interdise la vente d'une voiture d'une qualité inférieure à celle d'une Mercedes Benz. Cela ne permettrait-il pas d'assurer que nous utilisions tous les voitures les meilleures et les plus sûres ? Mais bien sûr seuls ceux qui ont les moyens d'acheter une Mercedes Benz pourraient encore conduire. Ou posez-vous maintenant la question suivante : pourquoi le gouvernement ne triple-t-il pas le salaire minimum ? Nous gagnerions tous beaucoup plus d'argent, n'est-ce pas ? Ceux qui auraient encore un travail gagneraient effectivement davantage. Les autres non. Même si beaucoup de gens pensent le contraire, l'État ne peut pas exécuter des prouesses avec ses réglementations et ses lois.

Dans une démocratie, non seulement vous devez faire ce que vous dit l'État, mais pour presque tout ce que vous faites, vous avez besoin de son autorisation. Dans la pratique on laisse encore aux gens beaucoup de libertés, mais, précisément, on les leur accorde. Toutes les libertés dont nous jouissons dans une nation démocratique sont accordées par l'État et peuvent nous être enlevées à tout moment.

Bien que personne ne demande l'autorisation à l'État avant de prendre une bière, le consentement de ce dernier est néanmoins implicitement requis. Notre gouvernement démocratiquement élu peut interdire la consommation de bière s'il le souhaite. En fait, cela s'est bel et bien produit aux États-Unis pendant la prohibition. De nos jours il faut atteindre 21 ans aux États-Unis pour être autorisé à boire.

D'autres États démocratiques ont des règles similaires. En Suède, vous pouvez seulement acheter des liqueurs fortes dans les magasins appartenant à l'État. Dans de nombreux pays et de nombreux États aux États-Unis, la prostitution est illégale. Les citoyens norvégiens ne peuvent même pas s'offrir du « sexe tarifé » en dehors de la Norvège. Aux Pays-Bas, il faut l'autorisation du gouvernement pour construire un hangar ou modifier l'apparence de votre maison. Clairement, ce sont là autant d'exemples de dictature, pas de liberté.

Pour contrecarrer l'argument, on dit souvent que dans les démocraties occidentales la majorité ne peut pas faire tout ce qu'elle veut, ou

même qu'en réalité les démocraties protègent généralement les « droits des minorités ». C'est un mythe. Oui, il existe aujourd'hui quelques minorités qui bénéficient d'une « protection » spéciale de la part de l'État, comme les féministes, les homosexuels et les minorités ethniques. D'autres minorités, comme les Mexicains, les fumeurs, les consommateurs de drogue, les entrepreneurs, les squatters, ou les chrétiens, ne peuvent pas compter sur un tel traitement préférentiel. La popularité de certaines minorités s'explique plus par la mode que par la démocratie.

Il existe différentes raisons pour lesquelles, dans une démocratie, certaines minorités sont laissées de côté ou reçoivent un traitement préférentiel. Certaines minorités sont très expressives et descendent immédiatement dans la rue dès que leurs « droits » (c'est-à-dire leurs privilèges) sont menacés, par exemple certains fonctionnaires ou travailleurs syndiqués ou agriculteurs dans le cas de la France. D'autres minorités sont traitées avec précaution car on les soupçonne de réagir agressivement lorsqu'elles doivent respecter les règles ; c'est le cas des hooligans du football, ou des gangs ethniques ou des militants verts. Si les fumeurs, qui étaient un temps majoritaires, avaient réagi violemment aux attaques portées à leur liberté, beaucoup de lois antitabac n'auraient probablement pas été mises en application.

Le fait est qu'il n'y a rien dans le système démocratique lui-même ou dans le principe de la démocratie qui garantisse les droits des minorités. Le principe même de la démocratie est précisément que la minorité n'a pas de droits inaliénables. Le parlement ou le Congrès peut adopter n'importe quelle loi sans prendre en considération les minorités. Et les modes changent. La minorité câlinée d'aujourd'hui peut devenir le bouc-émissaire de demain.

Mais les démocraties n'ont-elles pas des Constitutions pour nous protéger contre une loi tyrannique par la majorité ? Jusqu'à un certain point, cela est vrai. Mais notez que la Constitution américaine a été adoptée avant que les États-Unis ne deviennent une démocratie. Et la Constitution peut être modifiée par le système démocratique exactement comme la majorité le désire – et elle l'a été à de nombreuses reprises. La prohibition a été approuvée par un

amendement constitutionnel. Il en a été de même pour l'impôt sur le revenu. L'existence même des amendements à la Constitution indique que la Constitution est soumise au contrôle démocratique, c'est-à-dire au pouvoir de la majorité. La version originale de la Constitution n'était pas parfaite pour autant. Elle a permis l'esclavage.

D'autres pays démocratiques ont des constitutions qui protègent encore moins la liberté individuelle que la Constitution américaine. Dans le cadre de la constitution néerlandaise, l'État doit fournir emploi, logement, moyens de subsistance, soins de santé, redistribution des richesses, et ainsi de suite. Cette Constitution ressemble plus à un programme social-démocrate pour une élection qu'à un manifeste de liberté individuelle. L'Union européenne a une constitution qui dit : « Elle remplit sa mission pour le développement durable de l'Europe, fondé sur une croissance économique équilibrée et la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive visant au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. » Cet article et les autres contenus dans ce document donnent aux autorités européennes beaucoup de latitude pour régler les affaires du peuple. D'ailleurs, les populations de France et des Pays-Bas ont voté contre cette Constitution par référendum, mais elle a été mise en place quand même. On dit aussi souvent que la démocratie est censée aller de pair avec la liberté d'expression, mais encore une fois, c'est un mythe. Il n'y a rien dans l'idée de démocratie qui favorise la liberté d'expression, comme Socrate en avait déjà fait l'expérience. Les pays démocratiques ont toutes sortes de règles limitant la liberté d'expression. Aux Pays-Bas, par exemple, il est interdit d'insulter la Reine.

Aux États-Unis, le premier amendement de la Constitution garantit la liberté d'expression, mais « à l'exception des propos relevant de l'obscénité, de la diffamation, et de l'incitation à l'émeute, mais aussi du harcèlement, des communications privilégiées, des secrets commerciaux, des documents classifiés, du copyright, des brevets, des opérations militaires, des discours commerciaux comme la publicité, et de restrictions de temps, de lieu et de manière. » Les exceptions sont nombreuses.

Il faut noter, cependant, que la Constitution américaine – et la liberté d'expression qui l'accompagne – a été adoptée avant l'avènement

de la démocratie. Si les gens dans les démocraties occidentales jouissent d'un certain nombre de libertés ce n'est pas parce que ces pays sont des démocraties, mais parce qu'ils ont des traditions libérales ou libertariennes qui se sont développées au XVIIe et XVIIIe siècles, avant qu'ils ne deviennent démocratiques. Dans ces pays, beaucoup sont ceux qui ne veulent pas renoncer à ces libertés, même si l'esprit de liberté disparaît de plus en plus au profit de l'esprit d'ingérence démocratique.

Dans d'autres parties du monde, les gens sont moins attachés aux libertés individuelles. Bon nombre de démocraties non-occidentales montrent très peu de respect pour la liberté individuelle. Dans les pays islamiques démocratiques comme le Pakistan, les femmes ont peu de liberté et n'ont ni liberté d'expression ni liberté de religion. Dans ces pays, la démocratie sert de justification à l'oppression. Si la démocratie était introduite dans les monarchies absolues comme Dubaï, le Qatar ou le Koweït, cela ne conduirait probablement pas à plus de liberté, mais à moins de liberté. Dans la bande de Gaza, les Palestiniens ont élu démocratiquement le Hamas, un groupement intégriste et pas très épris de liberté (un résultat qui a été ensuite, ironie du sort, refusé par les États-Unis et d'autres gouvernements démocratiques occidentaux).

Note de Christine Tasin

Coriolis a raison, ce texte ne respecte pas du tout les principes et valeurs de RR. Nous sommes opposés en tous points au libéralisme et à l'ultra-libéralisme. Comme il le dit, c'est un élément à verser au dossier, qui permet de réfléchir, de discuter, mais, pour nous, c'est *vade retro Satanas*.

Un médecin et son patient libres de négocier les prix ? Et si tous les médecins décident de faire payer 100 euros la consultation, les pauvres ne se font plus soigner ?

Pas de salaire minimum ? Face à la concurrence de chômeurs plus nombreux que le nombre d'emplois à pourvoir, en avant pour des salaires à 2 ou 3 euros l'heure... Retour au temps de

Zola ! Et il faudrait en passer par là à cause des gens pas bien efficaces et laissées de côté ? Quelle injustice !

Ce n'est pas la démocratie qui pose problème, c'est l'hybris des Grecs, la démesure, la volonté des politiques actuels de tout régenter... à Paris et à Bruxelles.

C'est la mondialisation qui pose problème pas la démocratie.